

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE


<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de Saint Julien en Genevois Canton de Frangy Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du Jeudi 13 août 2020 Par suite d'une convocation en date du 8 août 2020, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 13 août 2020 à 20h15 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 11 Délibération n°D_2020_08_13_03</p>	<p>Etaient présents : Mesdames Pierrette Baton-Marechal, Anne-Marie Ceccon, Carole Chen, Josiane Masson Et Cécile Pakosz ; Messieurs Louis Buda, Georges Canicatti, Christophe Comé, Laurent Esteulle, Jean-Philippe Gecchele, Christophe Piazzoni.</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents Ayant Donné Procuration : Emilie Combes à Anne-Marie Ceccon. Marc Brunier à Louis Buda Et Norbert Regard à Christophe Piazzoni Absent Excusé: Julien Langloys (Suspicion De Covid.19) Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Anne-Marie Ceccon est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Demande d'autorisation de mise à disposition par le Centre de Gestion de Haute-Savoie d'un agent itinérant.

Le recrutement d'une secrétaire de mairie s'impose après la démission de Madame Aïssa CHAMOSSET Une offre d'emploi a été déposée sur le site dédié Emploi-Territorial.fr afin de pourvoir le poste au 1^{er} septembre. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 20 août. Celles-ci seront ensuite examinées et un(e) candidat(e) choisi(e).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de Haute-Savoie pour la mise à disposition d'un agent itinérant à la mairie. Deux journées sont prévues : les 18 et 26 août.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa transmission le : 19 août 2020 Et de la publication le : 19 août 2020</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 19 août 2020 Le Maire, G. CANICATTI</p> 
--	--